

Déclaration d'incorporation d'une quasi-machine

Conformément à la Directive machines 2006/42/CE, Annexe II1B

Description de la quasi-machine

Produit: Trémie à remplissage-dosage
Type: NVD3 / NVD4
Nom commercial: Trémie à remplissage-dosage à vibrations NVD

N° matériel : 50439542 / 50439547 / 50439543 / 50439548
50439544 / 50439549 / 50439545 / 50439550
50439546 / 50439552

Fonction: La trémie de remplissage / dosage est utilisée en combinaison avec un canal de dosage destiné à l'accumulation de marchandise en vrac.

Directives CE appliquées: Directive sur les machines 2006/42/CE
Directive RoHS 2011/65/UE

Normes harmonisées appliquées en particulier: EN ISO 12100:2010

Les normes suivantes ayant attrait à la santé et la sécurité, incluses dans l'annexe de la directive cité plus haut, sont utilisées et respectées :

1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.5.1, 1.5.2, 1.5.9, 1.5.10, 1.6.1, 1.7.3, 1.7.4, 1.7.4.1, 1.7.4.2; 1.7.4.3

La documentation technique pour cette **quasi** - machine a été établie selon l'annexe VII B. Le fabricant se soumet à l'obligation de transmettre par voie électronique ces documents techniques aux administrations nationales compétentes.

Les documents spéciaux ci-dessus peuvent être demandés auprès de:

Markus Troglauer
Responsable de la documentation
Afac GmbH
Wernher-von-Braun-Straße 1
DE-92224 Amberg

La mise en exploitation de la quasi - machine est interdite jusqu'à ce que la quasi - machine soit incorporée dans une machine et que celle-ci corresponde aux directives européennes sur les machines, conformément à l'annexe II 1A.

Lieu, date: Amberg, 12/07/2021
Société: Afac GmbH
Adresse: Wernher-von-Braun-Straße 1
DE-92224 Amberg

Mandataire:



Noms des signataires:
Position des signataires:

Dino Macho
Directeur



Klaus Bott
Fondé de pouvoir